# REVITALISATION DU BOULEVARD GOUIN

## RÉUNION 3 - DIAGNOSTIC
## COMITÉ DE TRAVAIL

13 février 2014

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

# Ordre du jour

1. Projet de parcours sonore sur Gouin par le groupe Audiotopie
   i. Démonstration extérieure du concept de parcours sonore
   ii. Présentation du groupe Audiotopie et du projet Idéeogramme
2. Retour sur le compte rendu de la rencontre du 23 janvier 2014
3. Présentation du tronçon (24e avenue- Rivière-des-Prairies)
4. Présentation des commentaires des citoyens
5. Discussion et analyse du tronçon
   i. Activité d'introduction : la maison Pierre-Chartrand (Maison du Bon temps)
   ii. Discussion
   iii. Synthèse des discussions
6. Capsule projet innovant : IDÉE-O-RAMA
7. Période de questions (et commentaires)

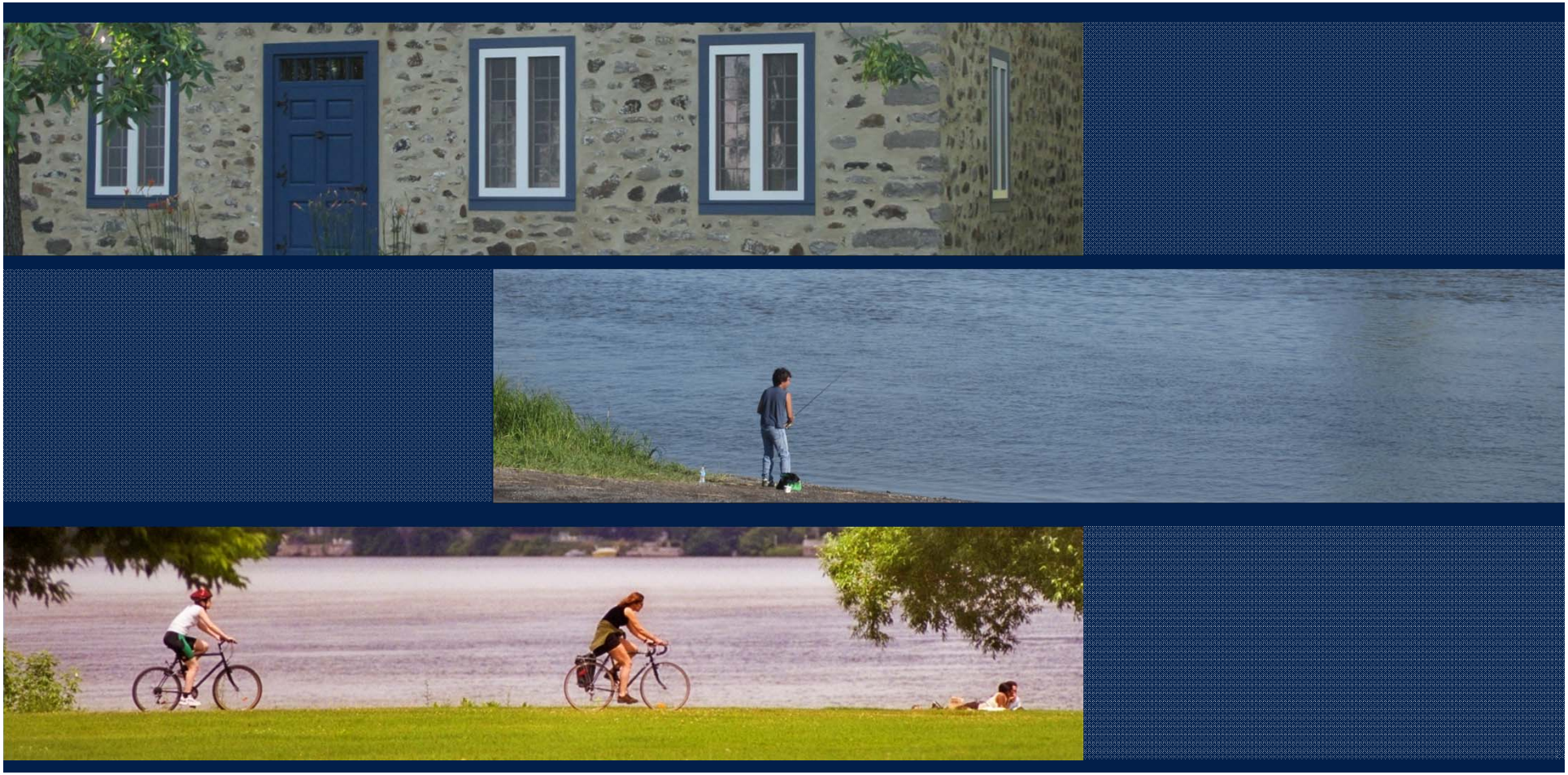

# 1. PRÉSENTATION DU GROUPE AUDIOTPIE ET DU PROJET IDÉEOGRAMME

## L'ESPACE PUBLIC, C'EST NOUS- BOULEVARD GOUIN RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

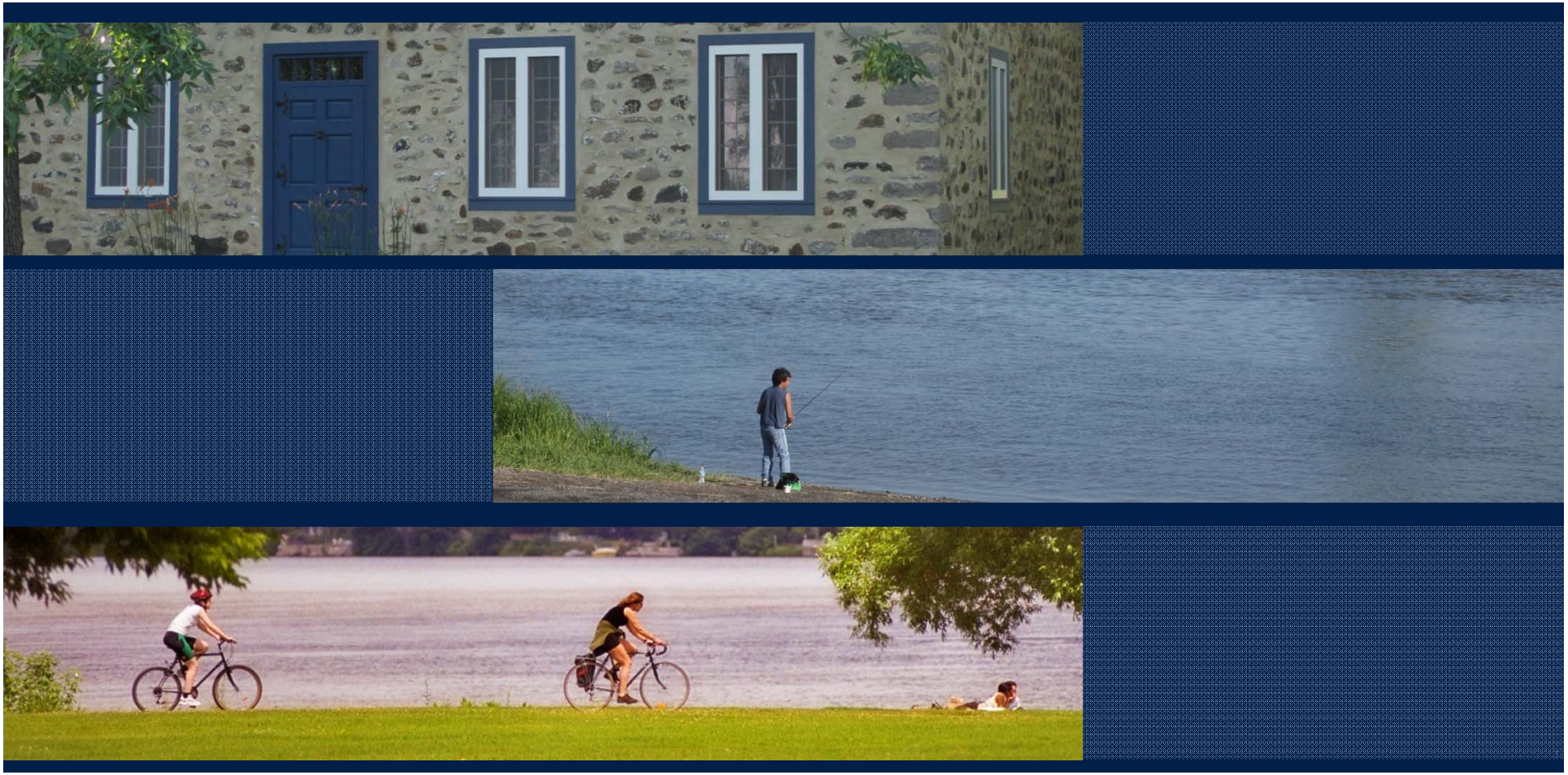

# 2. RETOUR SUR LE COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 23 JANVIER 2014

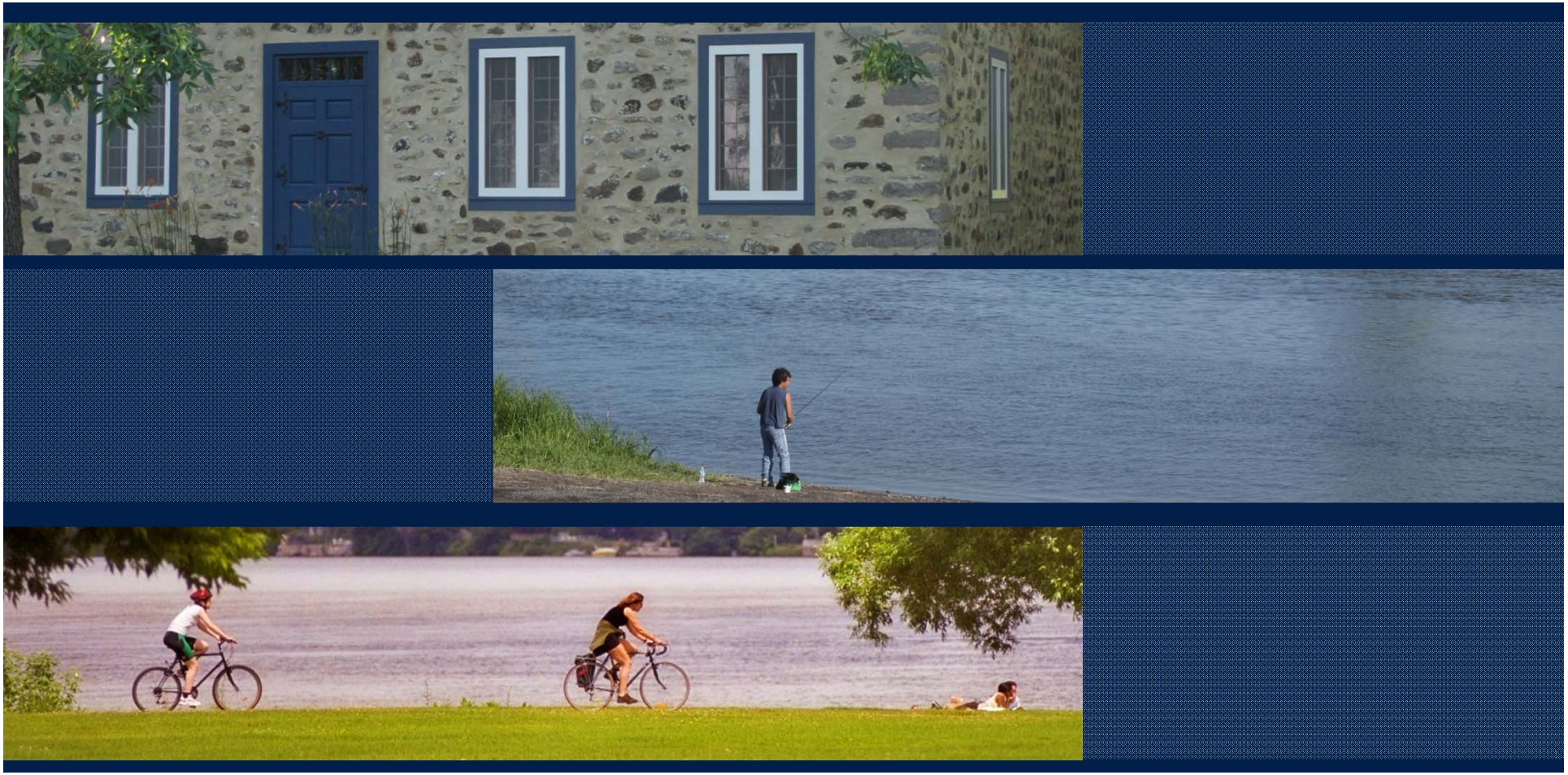

# 3. PRÉSENTATION DU TRONÇON

# Présentation du tronçon

## Composantes:

- Berges
- Infrastructures
  - Circulation
  - Trottoir
  - Piste cyclable
- Espaces verts
- Cadre bâti
  - Usages
  - Nouvelles constructions

# Présentation du tronçon

Profondeur des berges

Largeur de la chaussée entre 7 m et 10 m
Emprise publique entre 11 m et 13 m

# Présentation du tronçon

# Présentation du tronçon

# Présentation du tronçon

Parcs de détente

Maison Pierre-Chartrand

Transport

Crèmerie

- Organisme communautaire
- Église

Restaurant

Église

- Alimentation
- Dépanneur
- Service professionnel
- Garderie

Crèmerie

Parc récréatif
- Modules de jeux
- Terrains de sports

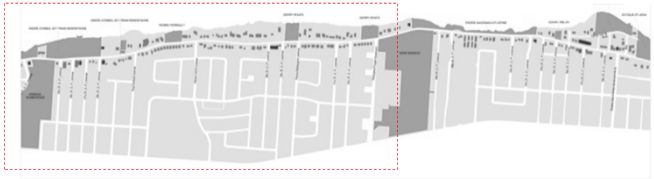

# Présentation du tronçon

Garage automobile

Parcs de détente

- Locaux vacants
- Services professionnels

Services professionnels

Lave-auto

Restaurant

Garage automobile

Parc sportif
- Terrains de sports
- Aréna
- Piscine

# Présentation du tronçon

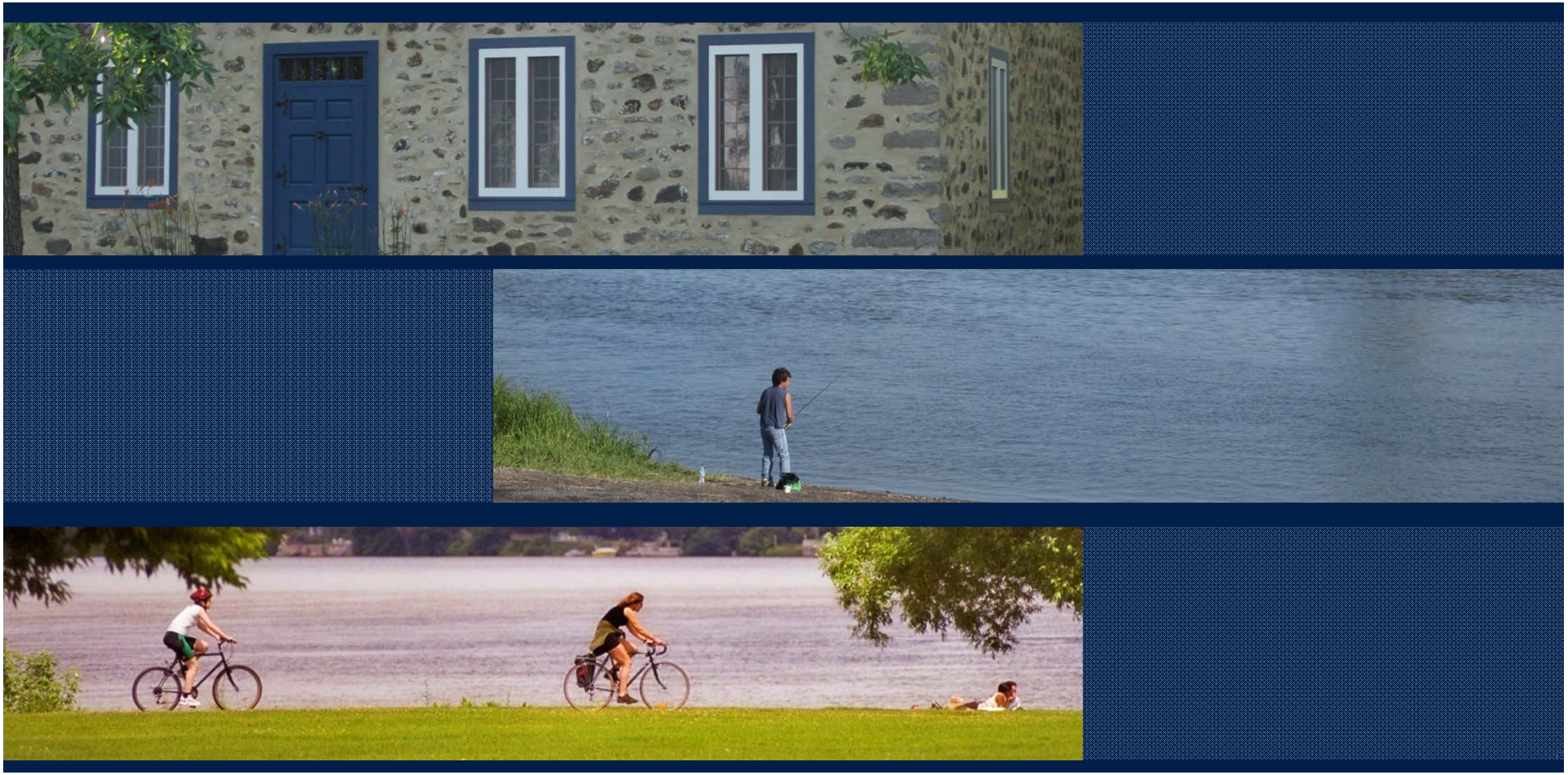

# 4. PRÉSENTATION DES COMMENTAIRES DES CITOYENS

# Présentation des commentaires

1. Une navette, en période estivale, entre le parc André-Corbeil-dit-Tranchemontagne et l'île Gagné pour piéton et cycliste.
2. Aménagement des sentiers sur l'île Gagné.
3. Création sécuritaire d'un espace approprié pour les cyclistes entre la 28ième et Paul Dufault.

J'aimerai beaucoup garder le CÖTÉ RÉSIDENTIEL de Gouin et CULTUREL , au côté commercial. Le charme de Gouin réside dans ce côté exceptionnel. Les commerces peuvent se developper sur Perras ou un peu plus loin. Merci d'en tenir compte. En tant qu'artiste visuel je crois que la rivière et ses bords de l'eau sont à préserver. Ce qui font le charme de Gouin !

À l'intersection de la rue De Clichy et Gouin Est, il y a un tracé sur Gouin afin de permettre aux cyclistes de traverser la rue Gouin. Le panneau de signalisation installé actuellement sur Gouin direction Est indique aux automobilistes la présence de cyclistes comme s'il s'agissait de cyclistes roulant sur Gouin coté sud, vers l'est. Le panneau de signalisation devrait être celui indiquant une traversée de rue par des cyclistes ( même dessin mais avec ligne noir en dessous du vélo, voir site de Transports Québec).

C'est nécessaire de réaménager la piste cyclable sur le boulevard Gouin. Un si beau site dans Montréal pourrait éventuellement amener des cyclistes et un développement communautaire.

# Présentation des commentaires

Une grande partie du boulevard Gouin n'a pas de trottoirs pour marcher. Le seul endroit pour circuler à pied est sur la piste cyclable. Lorsqu'il n'y a pas de neige, il s'avère parfois dangereux d'y circuler à cause des vélos mais également à cause de la proximité des autos et la vitesse (souvent excessive) à laquelle elles roulent. Par contre, durant l'hiver, il est impossible de marcher sur la piste cyclable parce que la neige de la rue y est accumulée. Aucune gratte à trottoirs ne circule sur la piste pour la dégager. De plus, les charrues poussent la neige sur la piste. Celle-ci devient impraticable même à pied. Il est donc impossible de marcher sur Gouin et de profiter des magnifiques paysages hivernaux offerts par la rivière Des Prairies.

En plus de la perte de jouissance récréative de la piste cyclable, il y a aussi la perte de la "sécurité" offerte par la piste cyclable pour les citoyens qui doivent se déplacer à pied pour aller, par exemple, à l'école ou au travail. La seule option s'offrant à ces gens est de marcher dans la rue. Cependant, la rue est déjà très étroite en temps normal. La neige empire cette situation. Il s'avère donc très dangereux de se déplacer.

Construire un trottoir n'est peut-être pas possible sans l'élargissement du boulevard Gouin à certains endroits. Par contre, durant l'hiver, enlever la neige sur la piste cyclable est une chose facilement réalisable et qui pourrait rendre les déplacements à pied un peu moins dangereux et hasardeux.

# Présentation des commentaires

1. Refaire toute la rue et trottoirs au complet lesquels sont désuets, remplis de nids de poules et dangereux.

2. À plusieurs endroits, l'hiver les piétons doivent circuler carrément dans la rue. Cela démontre l'urgence de refaire ce boulevard Gouin Est.

3. Le sens unique semble être la solution idéale et ce , dans l'immédiat pour la sécurité des piétons et cyclistes. Il ne faut pas attendre le début de la revitalisation de Gouin Est .La proximité des maisons et parfois de la Rivière des prairies ne permettra pas de continuer ainsi avec cet étroitesse d'espace .

Dans le Parc André – Corbeil -dit – Tranchemontagne , il y a un passage pour cyclistes un peu trop étroit et plus dangereux vu la présence des haies de chaque côté.

Tout près de l'endroit ci-haut mentionné , tracer sur la rue une traversée pour aller visiter notre belle Maison du Bon temps et ses expositions…Y installer un support à vélo si pas déjà fait..

# Présentation des commentaires

**DANGER** , risque de face à face pour cyclistes direction Est et véhicules direction Ouest à la sortie du parc André-Corbeil dit-Tranchemontagne près de la 28ième avenue. Sortant du parc les cyclistes et piétons arrivent directement sur la rue. **Il n'y a pas d'accotement où les cyclistes et piétons pourraient circuler. L'Arrondissement a installé un petit poteau en plein milieu de rue** recommandant de rouler pas plus que 40 km lequel m'apparaît une nuisance . En effet , **certains automobilistes s'assureront de ne pas briser leur auto du coté gauche en touchant à ce poteau et ceci pourrait les distraire de s'assurer qu'il n'y a pas de cyclistes ou piétons à leur droite.**

**Suggestions DÈS MAINTENANT SANS ATTENDRE la revitalisation:**

**Pour les automobilistes**, plusieurs mètres à l'est de cette sortie, installer un panneau de signalisation JAUNE (PLUS VISIBLE ) indiquant que sous peu la chaussée sera partagée avec les cyclistes. De plus , la formation d'un dos d'âne pour ralentir les automobilistes .

**Pour les cyclistes** : sur la piste cyclistes installer dans le parc le même panneau de signalisation jaune annonçant le partage de la rue avec les automobilistes. Voir le site de Transport Québec pour les détails , les buts et utilités.

# Présentation des commentaires

Dans tous les secteurs Gouin Nord où les automobilistes partagent la rue avec les cyclistes car la zone d'accotement est pas présente ou très peu , mettre le panneau de signalisation à cet effet et ce , dès ce printemps..

Aucun trottoirs accessibles côté Nord et malgré qu'il n'y a pas de poteaux électriques du côté sud de Gouin , les seuls  trottoirs déneigés sont ceux du côté Est de Alexis Carrel  .De plus , du côté ouest de Alexis-Carrel ,les résidents installent des abris d'autos presque sur les trottoirs  .

# Présentation des commentaires

Résumé des thèmes abordés par les citoyens:

- Usages
  - résidentiels
  - communautaire
- Piste cyclable
  - aménagement
  - sécurité
  - signalisation
- Trottoir
- Chaussée
  - état
- Navette vers les îles

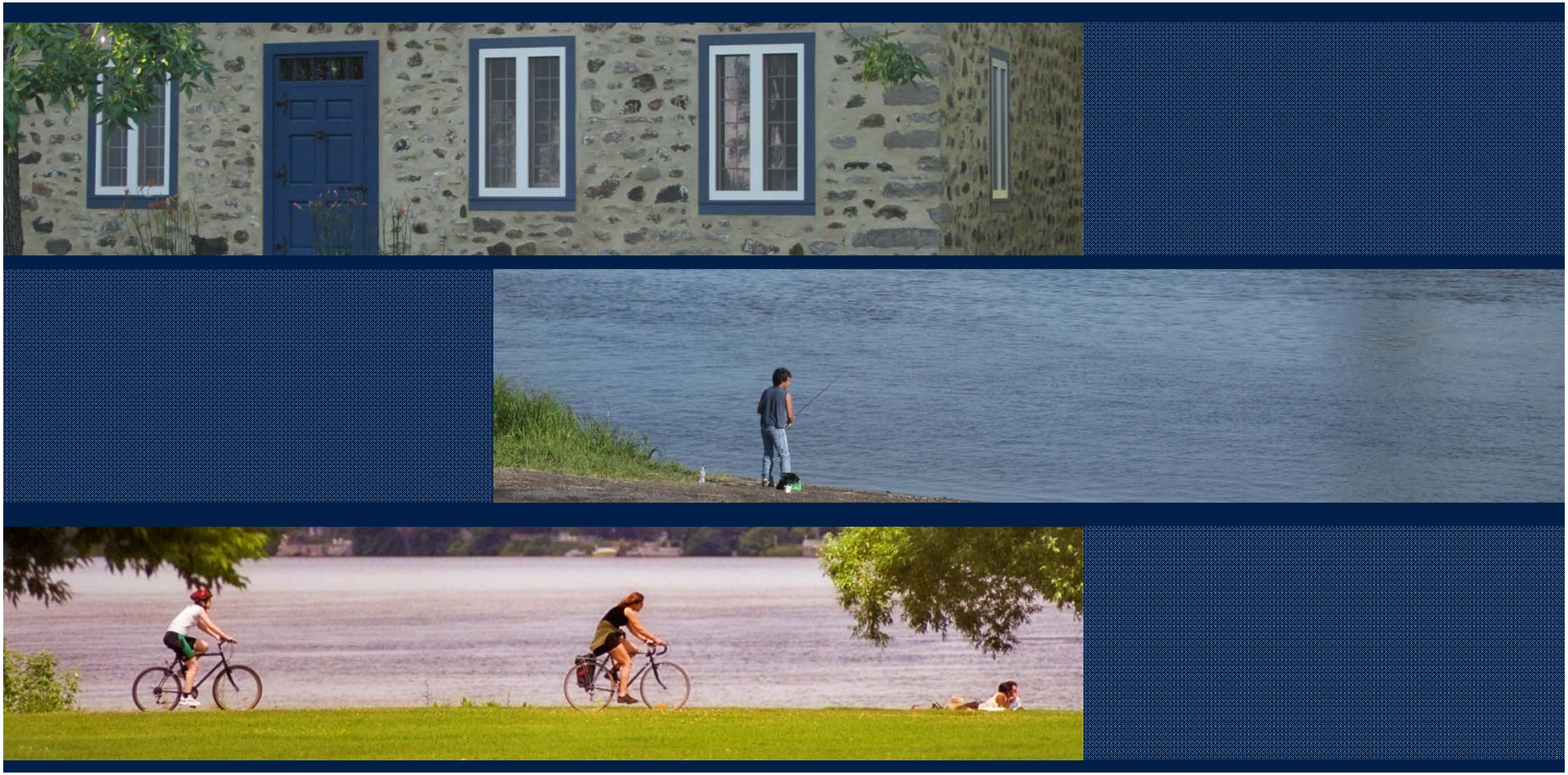

# 5. DISCUSSION ET ANALYSE

# Discussion et analyse

1. Activité d'introduction

   Quel avenir pour la maison Paul-Desautel ?

   (maison du Bon temps)

2. Discussion

   Composantes à améliorer

   Composantes à mettre en valeur

Quoi ?
Où ?
Comment ?
Pourquoi ?

3. Synthèse des discussions

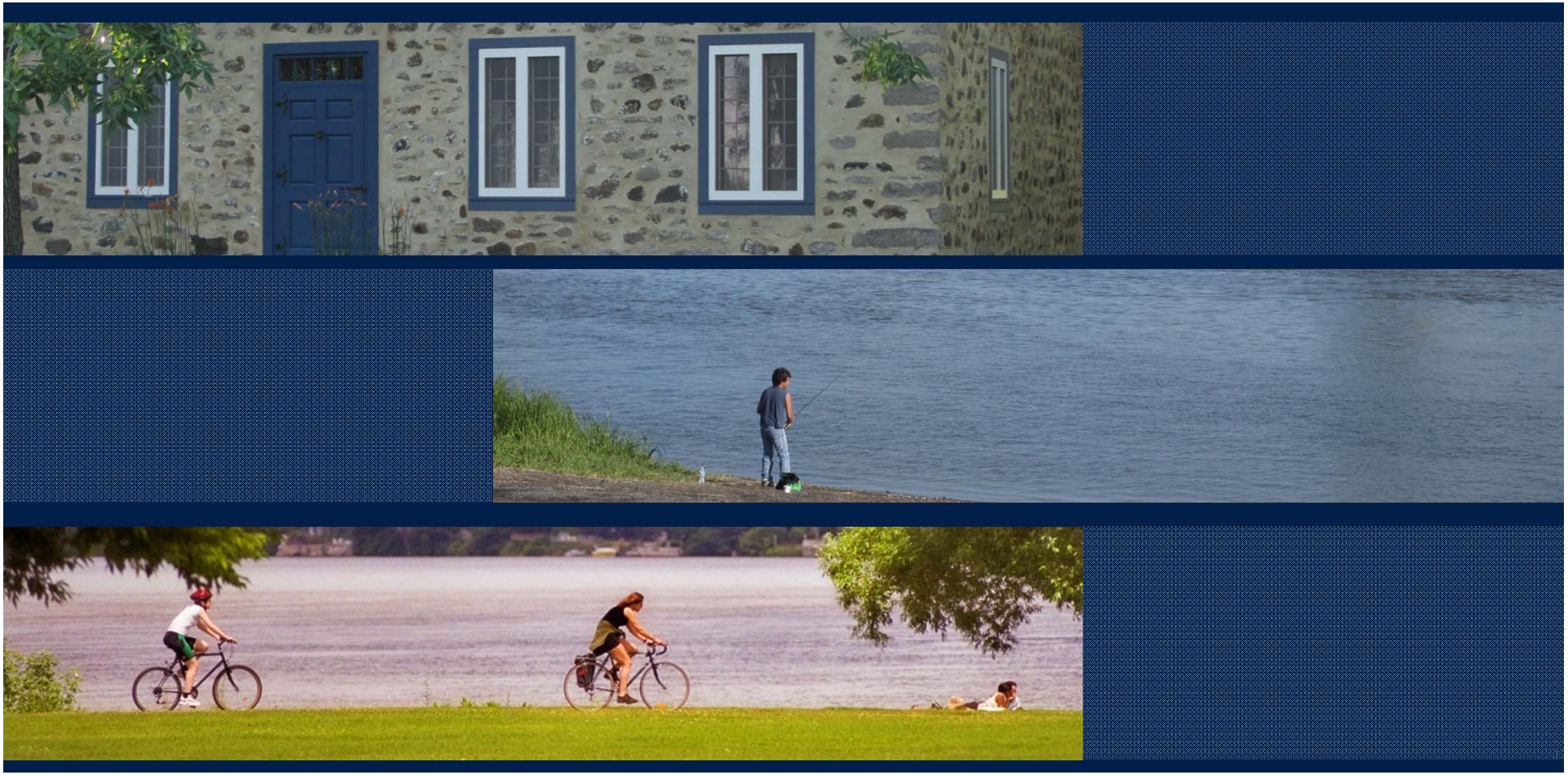

# 6. CAPSULE PROJET INNOVANT

# Projet: IDÉE-O-RAMA

| | |
|---|---|
| **Qui ?** | **Société de Développement de l'Avenue Mont-Royal**<br>**Turn me on** |
| Que ? | Mise en lumière hivernale de l'avenue Mont-Royal (déc. 2013-fév. 2014) |
| Quoi ? | Bulles de bande-dessinée lumineuse<br>• modulaire<br>• évolutive |
| Comment ? | Installation de boitier lumineux sur les lampadaires |
| Pourquoi ? | Ambiance sur l'avenue<br>Mise en valeur d'un graphisme inédit<br>Nouvelle perspective de l'avenue |

# Projet: IDÉE-O-RAMA

# PÉRIODE DE QUESTIONS

# MERCI À TOUS

## RÉUNION 2 - DIAGNOSTIC
## COMITÉ DE TRAVAIL

13 février2014

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal